



ENTRETIEN VIRTUEL ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, M. FRANÇOIS PARADIS, ET LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT D'ÉCOSSE, LE TRÈS HONORABLE KEN MACINTOSH

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Visioconférence
15 avril 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Lise Moreau, directrice du Cabinet du président
- M^{me} Annie Christine Cyr, directrice adjointe du Cabinet du président
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉCOSSAISE

- M. Ken Macintosh, président du Parlement écossais
- M. David McGill, secrétaire général
- M. Fergus Cochrane, chef des relations internationales

CONTEXTE

Fondé en 1999, le Parlement d'Écosse entretient des relations avec l'Assemblée nationale du Québec depuis ses débuts. Ainsi, une quinzaine de rencontres entre les élus des deux institutions ont eu lieu au fil des années. La dernière de ces rencontres remonte à janvier 2020, alors que le président de l'ANQ s'est rendu en visite officielle à Edimbourg.

L'entretien a eu lieu à la demande de M. Macintosh. Celui-ci souhaitait s'enquérir de la situation au Québec et des approches adoptées par l'ANQ, en ce contexte de pandémie, pour que les parlementaires puissent exercer leurs fonctions de contrôle du gouvernement.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger, avec le président du Parlement écossais, sur la situation de la pandémie de COVID-19 au Québec et en Écosse

- Les deux présidents ont échangé sur la progression de la COVID-19 dans leur État respectif et des mesures de confinement adoptées.

Discuter des enjeux politiques et parlementaires liés à la pandémie de COVID-19 au Québec et en Écosse

- MM. Paradis et Macintosh ont discuté des divers scénarios visant à assurer le contrôle des actions du gouvernement par les parlementaires dans un contexte de distanciation physique. Alors que le Parlement écossais a organisé ses premières séances de questions et réponses orales virtuelles, l'ANQ s'apprête à tenir des réunions de commission virtuelles afin de questionner les ministres directement impliqués dans la gestion de la crise.
- Les deux parlements étudient la possibilité d'organiser des séances plénières avec un nombre réduit de parlementaires.

S'enquérir des moyens adoptés par le Parlement écossais afin de faciliter la tenue des débats

- Le 1^{er} avril, le Parlement écossais s'est réuni avec un nombre limité de députés afin d'adopter diverses mesures en lien avec la pandémie. Les travaux en commission se sont également déroulés en respect des mesures de distanciation physique.
- En Écosse, une commission parlementaire spéciale a été créée afin de discuter des enjeux directement liés à la pandémie.
- Au moment de l'entretien, une première séance virtuelle de questions et de réponses entre la première ministre et les chefs de l'opposition avait eu lieu. Celle-ci s'était bien passée et le président Macintosh songeait à certains

ajustements visant à améliorer le flux des discussions. Il est précisé que cette séance en est une d'échanges, mais qu'elle n'est toutefois pas une séance de débat parlementaire faisant en sorte que les règles du débat ne trouvent pas application et qu'il n'y a pas de transcription dans l'équivalent du Journal des débats.

- M. Paradis a évoqué son projet de réforme parlementaire, ultérieurement déposé à l'ANQ, dont plusieurs mesures incluent l'usage accru des technologies de l'information.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les deux présidents ont convenu de se tenir informés de leurs meilleures pratiques et de leurs défis respectifs pour la poursuite des travaux parlementaires dans le contexte.

DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	600,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	600,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.